TENNIS CLUB DE CASTRIES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU JEUDI 25 FEVRIER 2016

Présents : Alain M, Patrice, Nigel, Emmanuel, Benoît

Absents: Pauline, Sébastien, François, Alain B, Bastien, Benjamin, Sylvain

Invités : Pascal MARSAC, Jean-Paul séance ouverte à 19h00

1) Accueil Pascal

Pascal MARSAC a proposé de s'investir dans la vie du club pour développer le sponsoring du club. Il présente en réunion les démarches qu'il compte mener : chercher des sponsors pour équiper les jeunes de tenues aux couleurs du club + lots et coupes pour les tournois. Ce sont des actions qu'il a déjà menées au sein du club de foot de Castries. Sa proposition est accueillie favorablement ; il participera aux prochaines réunions du Comité directeur en tant qu'invité.

2) Succès du tournoi 4ème série

Ce 1^{er} tournoi 4^{ème} série organisé par le club a été une belle réussite. Le fort investissement de Sylvain et Jean-Paul est salué.

3) Contrat équipement

Alain, Patrice et Jean-Paul ont rencontré le représentant Babolat. Il propose une formule plus intéressante que notre contrat actuel avec Wilson (pour le club comme pour les BEs). La décision sera prise de changer ou non pour ce nouvel équipementier après rencontre avec les BEs.

4) Entretien des terrains en TB

Les terrains en TB synthétique ont maintenant 3 ans et malgré la promesse d'un « sans entretien », il apparaît plus que nécessaire de prévoir un entretien annuel. La couche supérieure est altérée et il faut redresser les picots de la moquette en soubassement. Cette intervention, technique et nécessitant du matériel adapté, ne peut être réalisée que par une entreprise spécialisée. Plusieurs devis ont été réalisés ; après négociation, le coût s'élève in fine à 5 325 € HT (soit lissé sur 3 ans : 1 775 € HT / an).

La réalisation de cet entretien ne peut plus être différée, au risque que les terrains s'abîment définitivement ; décision est prise de réaliser les travaux, qui devraient

intervenir courant avril.

S'agissant de l'absorption de cette dépense : une répercussion (minime : < 10 € / adhérent) sera sans doute nécessaire sur la cotisation annuelle. La Mairie ne participera pas directement à cette dépense ; notons toutefois que les travaux se faisant sur une installation municipale, il n'y aura pas de frais de TVA, ce qui

représente une économie significative.

5) Rémunération des initiateurs

La législation sur le travail interdit aujourd'hui que coexistent 2 modes de rémunération au sein du club : contrat de travail et chèque emploi associatif, lequel

était utilisé pour rémunérer les initiateurs.

Ce dernier mode de rémunération ne peut plus être utilisé; une solution

alternative sera proposée prochainement aux initiateurs.

6) Echange avec Bristol

Le WE à Bristol aura lieu de vendredi 16 septembre au lundi 19. 20 personnes maxi,

l'idéal étant que cela se partage entre anciens adhérents et nouveaux.

Nigel organisera une réunion de présentation en avril.

6) Bar et travaux divers

Budget tenu: 1050 €. Un grand merci à Benoit, l'aménagement contribue à

l'embellissement du club-house et à l'esprit de convivialité. L'ancien bar a ét placé

en extérieur ; il reste un meuble à monter.

Peinture murs intérieurs : pots à récupérer à la mairie ; l'application se fera un WE

sur une journée appel à bonne volonté auprès des adhérents.

7) Open Castries

La « to do » a été actualisée sur le drive. Dans les choses à faire bientôt, prévoir

d'actualiser l'affiche du tournoi à partir de celle de l'an dernier.

Séance levée à 21h15